
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 08. JUIL 2016

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 16.561 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de cinq (05) Elèves Conseillers en Aménagement du Territoire et en Développement Local, session 2016.

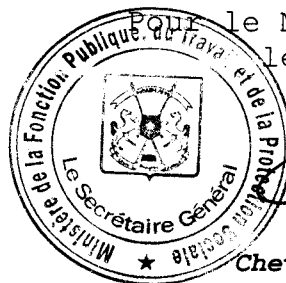
Ce sont :

CONSEILLERS EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN DEVELOPPEMENT LOCAL
ADMISSIBLE

N°	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1	TRAORE YAYA	212578	19/10/81

Arrêté la présente liste à 1 admissible.

Par ailleurs, le candidat déclaré admissible est informé que l'épreuve orale d'admission se déroulera le samedi 16 juillet 2016 à l'Ecole Nationale des Régies Financières à 08 heures.



Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général

Koudbi SINARE

Chevalier de l'Ordre National